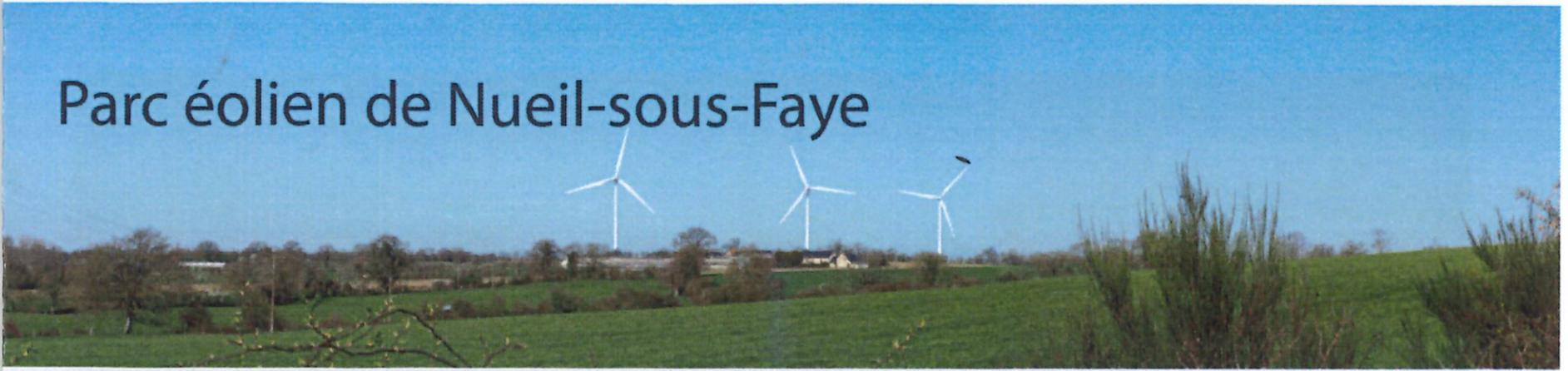


Parc éolien de Nueil-sous-Faye



Bulletin d'information - Juillet 2023

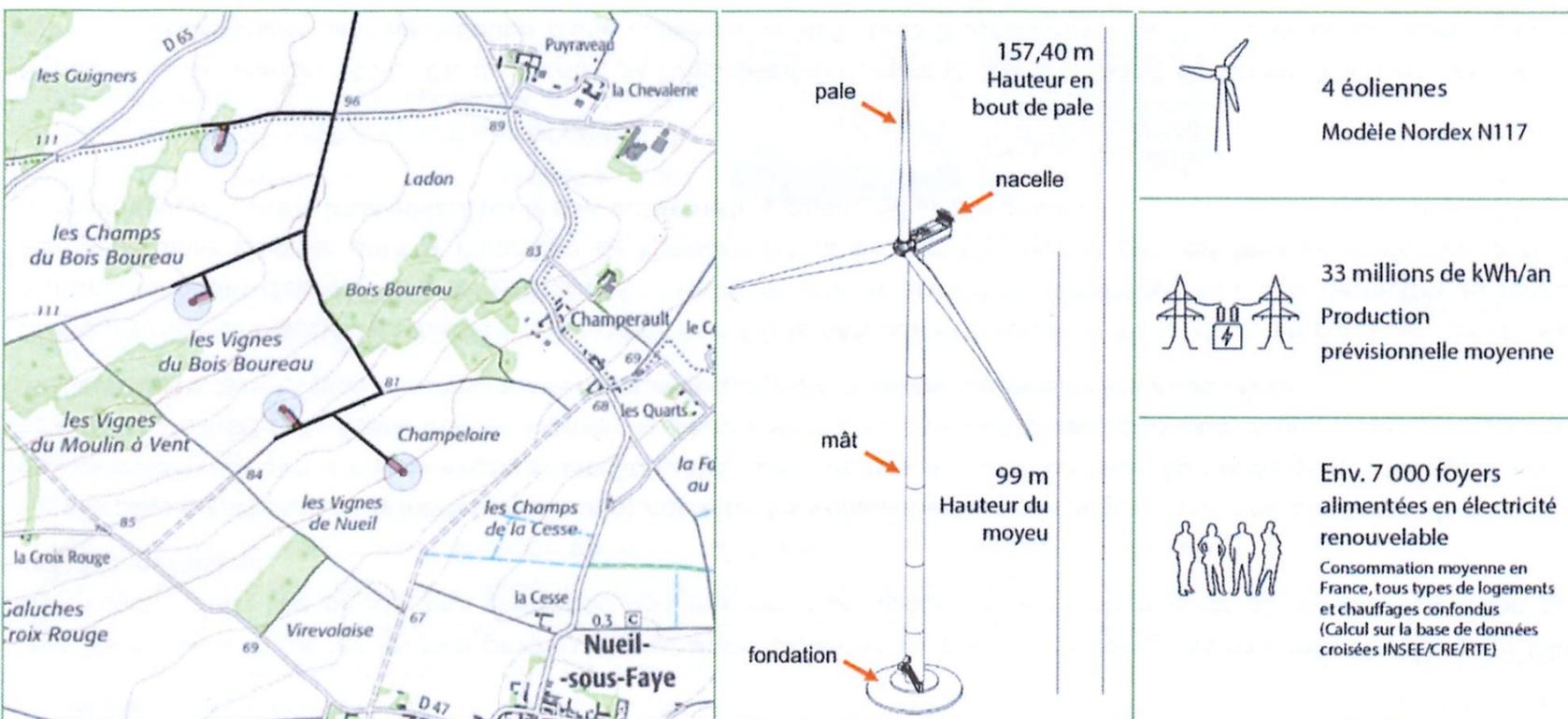
Ce bulletin d'information a pour objectif de vous informer de la prochaine construction du parc éolien de Nueil-sous-Faye. Le processus de création d'un parc éolien s'appuie sur une démarche d'insertion paysagère et environnementale qui s'exprime à plusieurs échelles. Durant la phase de conception du projet, ABO Wind a attaché une importance particulière à l'information et à la concertation, notamment avec les élus locaux, les services de l'Etat, les habitants et les usagers du site. Le dialogue avec les riverains se poursuit pendant la construction du parc éolien et après sa mise en service.

Le responsable du projet se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations, recueillir vos remarques ou apporter des précisions sur le parc. Vous pouvez le contacter (voir ses coordonnées à la fin du bulletin) pour prendre rendez-vous ou pour échanger par téléphone.

Chronologie du parc éolien

Août 2007	Prise de contact avec la municipalité de Nueil-sous-Faye.
Novembre 2008	Le conseil municipal de Nueil-sous-Faye se prononce officiellement en faveur du projet.
Décembre 2013	Dépôt des dossiers de demandes d'autorisation en Préfecture.
Avril-Mai 2015	Enquête publique. Les conclusions et avis du commissaire enquêteur sont favorables.
Octobre 2015	Avis favorable de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites.
Novembre 2017 - Janvier 2018	Autorisation d'exploiter et permis de construire
Juillet 2022	Rejet d'admission par le Conseil d'État de tous les pourvois. Les autorisations sont donc purgées de tout recours. La préparation de la construction du parc peut donc être lancée.

Les chiffres clés et localisation



ABO WIND

Planning prévisionnel de la construction

2023

Août

- 1^{ère} phase pour la construction (voies d'accès et des plateformes de levage) et câble inter éolien.

Octobre

- Coulage du 1^{er} béton.

Décembre

- Finalisation des fondations.
- Livraison de composants d'éoliennes.
- Passage des câbles électriques entre poste de livraison et les éoliennes.

2024

Janvier - Février

- Démarrage du montage des éoliennes.

Mars

- Démarrage des tests de fonctionnement.

Juin

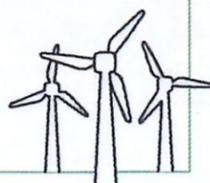
- Mise en service du parc éolien.

Septembre

- Remise en état finale du site.

2050

- Démantèlement, remise en état du site ou renouvellement du parc avec de nouvelles machines.



La construction du parc éolien de Nueil-sous-Faye

L'autorisation préfectorale de construire et d'exploiter la ferme éolienne de Nueil-sous-Faye étant purgée de tout recours, l'ouverture du chantier de construction du parc éolien débutera à partir d'août 2023. La coordination des travaux sera pilotée par la responsable de projet construction. Cette dernière est garante du respect des engagements fixés dans l'étude d'impacts, pièce majeure du dossier de demande d'autorisation environnementale, en ce qui concerne les travaux. Une attention particulière à l'environnement sera accordée afin de mettre en œuvre une construction respectueuse des enjeux locaux identifiés lors de la phase de développement du projet. La responsable de projet construction prend également en charge l'aspect sécurité du chantier vis-à-vis du public et des intervenants.

L'ensemble des phases de construction s'étendent sur une période de 9 à 14 mois. Voici les cinq principales étapes de la construction du parc éolien de Nueil-sous-Faye :

1. Construction des voies d'accès et des plates-formes de levage



Les emprises de ces voies sont dans un premier temps piquetées. La terre végétale est ensuite décapée, puis les empièvements sont mis en œuvre.

2. Construction des fondations des éoliennes



Cela passe par des travaux de terrassement et de renforcement de sol si nécessaire. Le ferrailage de fondation et la section d'ancrage sont ensuite mis en place avant le bétonnage de la fondation. Enfin, la terre est remblayée jusqu'à la base du mât de l'éolienne.

3. Équipement et raccordement électrique



Des tranchées sont creusées afin de poser les câbles qui relient les éoliennes entre elles. Un poste de livraison de l'énergie électrique est installé sur le site. Les équipements sont ensuite raccordés à celui-ci.

Le poste de livraison sera lui-même raccordé au réseau public de distribution (ENEDIS, ou Sociétés Locales de Distribution) et au réseau de télécommunication. Le gestionnaire du réseau organise cette partie des travaux.

4. Transport et montage des éoliennes



Le transport des différents composants de l'éolienne se fait par convois exceptionnels. Le montage des composants (mât, nacelle puis pales) est réalisé grâce à une grue de levage de très forte capacité. C'est la dernière phase du chantier avant la mise en service du parc.

5. Remise en état du site



Pour l'essentiel, il s'agit du démantèlement des aménagements provisoires et remise en état à l'initial. Ce sera également le moment de la délimitation des parcelles soumises à bail (graves, enrochement et bornage) et de la remise en état des voiries si nécessaire. Elle devrait se terminer fin septembre 2024.

Des mesures en faveur des riverains et un atout pour le territoire

Les mesures

Pour les riverains concernés les plus proches et souhaitant bénéficier de plantations bocagères d'essences locales pour faire filtre végétal d'une vue directe, une enveloppe sera réservée à cet usage sur demande motivée et avis de l'inspection des installations classées

Par ailleurs, les éoliennes peuvent potentiellement interférer les signaux hertziens, impliquant une perturbation de la réception de la télévision par antenne (les réceptions satellites, ADSL ou fibre ne sont pas impactées). En cas de gêne, vous serez invités à vous rapprocher de la Mairie afin de signaler la perturbation. Des antennistes seront mandatés pour intervenir dans les meilleurs délais, la prestation sera intégralement prise en charge par la Ferme Éolienne de Nueil-sous-Faye.

Une campagne de mesures acoustiques sera réalisée une fois le parc éolien construit et en fonctionnement. Pour ce faire, des sonomètres seront disposés dans les jardins des riverains les plus proches des futures éoliennes. Cela permettra au service des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement de contrôler que le parc est bien en conformité avec la réglementation et que le bruit généré par le parc éolien restera autant réduit que possible.

Des retombées économiques pour le territoire

Depuis la loi de finances 2019, 20% du produit de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) est octroyé aux communes concernées par l'implantation d'une éolienne. En 2023, le tarif appliqué est de 8,16 €/kW, ce qui permettrait de générer environ 90 000 € par an pour le territoire, répartis ainsi :

- Environ 18 000 €/an pour la commune de Nueil-sous-Faye
- Environ 45 000 €/an pour la communauté de communes du Pays Loudunais
- Environ 27 000 €/an pour le département de la Vienne

Au total, la ferme éolienne de Nueil-sous-Faye générera des ressources fiscales sur le territoire qui seront de l'ordre de 110 000€ par an, en prenant également en compte la Taxe Foncière Bâtie (TFB) et la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

L'augmentation des capacités éoliennes contribue directement à la création d'emplois en France. Fin 2021, l'éolien représentait 25 500 emplois sur le territoire – soit une augmentation de +12,8 % par rapport à 2020 – ce qui en fait le premier employeur du secteur des énergies renouvelables en France.

En moyenne, la filière éolienne crée 6 nouveaux emplois chaque jour dans notre pays.

Photomontage du projet

Photomontage depuis la RD 61 et la rue de la scierie



Photomontage depuis l'est de Montagret



Photomontage depuis le bourg de Nueil:



L'éolien, une nécessité pour atteindre la neutralité carbone

Dans son troisième rapport sur l'atténuation des émissions de CO2 du 4 avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne l'urgence de sortir très rapidement des énergies fossiles pour maintenir la hausse de la température de la planète à 1,5°C.

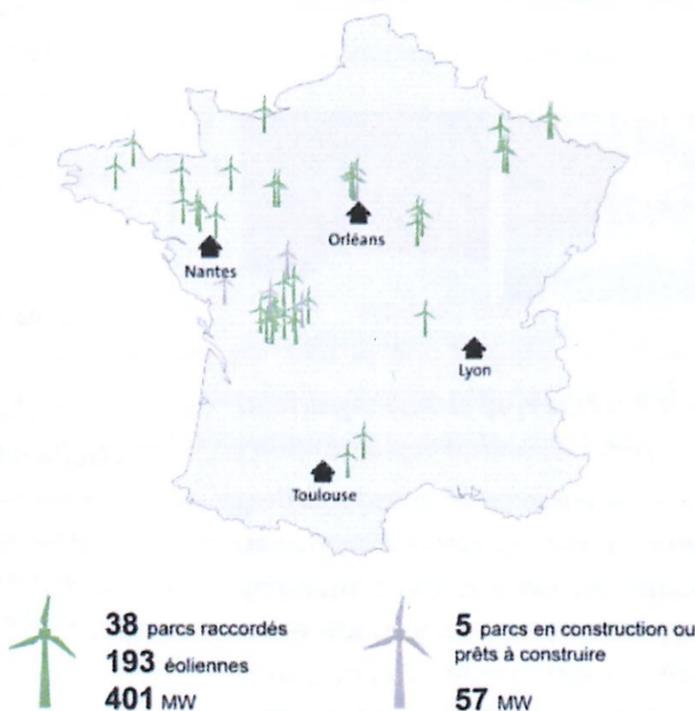
Tous les outils techniques sont à disposition pour réussir ce défi. Selon les bilans établis par le GIEC sur le secteur énergétique, les énergies solaires et éoliennes constituent les outils les plus puissants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

La guerre en Ukraine a permis de prendre conscience que la France et l'Europe restent dépendantes des énergies fossiles. Les questions de la diversification des approvisionnements en énergie pour l'Europe et de la recherche d'une indépendance énergétique par le développement accéléré des énergies renouvelables sont au cœur des débats de l'UE.

En résumé, l'augmentation de la production éolienne devient une nécessité. L'éolien s'impose en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 180 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet
Ronan GUITTON
Tél : 06 74 89 00 83
ronan.guitton@abo-wind.fr

Directrice de la communication
Cristina ROBIN
Tél : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND